

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, des motocyclettes légères et des véhicules de la catégorie L5e.

Quand puis-je suivre la formation ?

La formation peut être suivie un mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention de la catégorie B du permis de conduire.



Crédit photo © HONDA

CARACTÉRISTIQUES

FORMATION DISPENSÉE

FORMATION DISPENSÉE	
Véhicule utilisé	<ul style="list-style-type: none">• motocyclette légère ou véhicule de la catégorie L5e
Enseignement	<ul style="list-style-type: none">• La formation est dispensée par un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner de la catégorie A et A1 en cours de validité.• Un enseignant ne peut être autorisé à surveiller que trois élèves au maximum. L'enseignant peut surveiller ses élèves soit à bord d'une voiture, soit en tant que conducteur d'une motocyclette.

LA FORMATION DE 7 HEURES

LE PROGRAMME DE FORMATION

Séquences	Durée	Intitulé	Contenu
Séquence 1	• 2 h	• Module théorique	• Appréhender notamment les accidents les plus fréquents, la conduite sous la pluie ou de nuit, la nécessité d'être équipé de vêtements protecteurs.
Séquence 2	• 2 h	• Module hors circulation	• Découvrir le véhicule et ses caractéristiques.
Séquence 3	• 3 h	• Module en circulation	• Adapter votre vitesse aux conditions de circulation et aux autres usagers de la route (en et hors agglomération).

ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION A LA CONDUITE DES MOTOCYCLETTES LEGERES ET DES VEHICULES DE LA CATEGORIE L5e

Photo

Nom : _____
Prénom : _____
Né(e) le : _____
A : _____
Date d'obtention de la catégorie B du permis : _____
N° du permis de conduire : _____
Signature du titulaire : _____

À la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école.

En cas d'invalidation ou d'annulation du permis de conduire, la formation suivie reste acquise.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

7H DEUX ET TROIS ROUES

A quoi correspond la formation 7h deux et trois roues

Plus pratiques et plus ludiques, les deux-roues de faible cylindrée attirent de plus en plus d'automobilistes. Mais la conduite d'une voiture est différente de la conduite d'un scooter ou d'une moto légère. Il faut savoir s'équiper, comprendre la place de tous les usagers en circulation... De plus, les techniques de conduite ne sont pas les mêmes. Il faut savoir garder son équilibre en toutes circonstances, surtout en cas de freinage brutal ou face à un obstacle.

Le nombre croissant des deux-roues et tricycles en circulation et donc du nombre d'accidents a incité le gouvernement à prendre des mesures préventives. Pour s'assurer que les conducteurs de deux-roues ont l'expérience nécessaire pour piloter leurs véhicules en toute sécurité, un stage permis 125 a été mis en place.

2 conditions obligatoires

Depuis le 1er janvier 2011, le permis B permet de conduire une moto et un scooter de 50 à 125 cm³ et véhicule trois-roues selon les conditions suivantes :

- Être titulaire du permis B depuis plus de 2 ans (formation accessible 1 mois avant la date d'anniversaire des 2 ans d'obtention du permis B)
- Suivre la formation obligatoire*

*Pour conduire une moto/un scooter 125 cm³, la formation n'est pas obligatoire si vous avez acquis une expérience de conduite entre le 01/01/2006 et 31/12/2010 (attestation d'expérience fournie par l'assureur).

Objectifs de la formation obligatoire 125

- Se familiariser avec ce type d'engin, au cours de 7 heures de formation théorique et pratique.
- Adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement.
- Réfléchir au comportement et à la place que chacun occupe dans la circulation.

Déroulement de la formation pour conduire une moto 125 cm³

Les 7 heures de formation se déroulent en 3 étapes :

Enseignement théorique (2 heures)

- Étude de cas d'accidents caractéristiques
- Conseils pour appréhender les risques liés à l'environnement (route glissante, conduite de nuit...)
- Acquisition et utilisation d'un équipement approprié
- Conséquences physiques et physiologiques des chocs (même à petite vitesse)

Enseignement pratique sur plateau (2 heures)

- Prise en main du véhicule
- Anticipation et position du regard avant tout changement de position
- Conduite à petite vitesse, seul ou avec un passager

Enseignement pratique en circulation (3 heures)

- Adaptation de la vitesse aux circonstances et conditions de circulation

- Sélection de la bonne voie, bon placement sur la chaussée
- Franchissement d'une intersection
- Dépassement en évitant le phénomène d'aspiration
- Prendre un virage en toute sécurité